



Le 12 mai 2025

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PREALABLE A L'ALIENATION D'UNE PARTIE DU CHEMIN RURAL JOXTANT LA PARCELLE B 156 AU VILLAGE DE FOURNET, COMMUNE DE ST-CERNIN DE LARCHE

Par arrêté n°AR-2025-10 du 05 mai 2025, une enquête publique relative à l'aliénation d'une partie du chemin rural de Fournet sera ouverte durant quinze jours consécutifs du 03 juin 2025 au 18 juin 2025 inclus.

Les pièces du dossier seront consultables en mairie de Saint-Cernin de Larche aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de mairie.

Le commissaire-enquêteur, Monsieur Pierre MONTEIL, siégera à la mairie le mardi 03/06/2025 de 14 h à 15 h et le mercredi 18/06/2025 de 11 h à 12 h.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet d'aliénation d'une partie du chemin rural de Fournet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur.

Le Maire,



Sylvie LORENZON